



**ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 19/09/2023**

**N° 279 - 2023**

**REGLEMENTANT LA CIRCULATION – 65 rue de Paris**

**Le Maire de CHÂTEAUBOURG :**

**VU** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**VU** le Code de la Route annexé à l'Ordonnance n° 58.1216 et au Décret n° 58.1217 du 15 décembre 1958 ;  
**VU** l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la Signalisation Routière ;  
**VU** l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière et notamment son livre (8ème partie du 15 juillet 1974) ;  
**VU** les risques encourus lors de la réalisation d'une tranchée pour la pose de fourreaux télécom.  
**CONSIDÉRANT** que la sécurité des usagers et des personnels nécessite la mise en place d'une chaussée rétrécie avec stationnement d'un véhicule léger à proximité du chantier.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** Le bénéficiaire est autorisé à occuper le domaine public et à exécuter les travaux énoncés dans sa demande : réalisation d'une tranchée pour la pose de fourreaux télécom, à charge pour lui de refaire la structure de voirie de manière identique à ce qui existait auparavant.

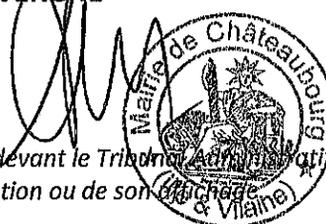
**ARTICLE 2 :** La circulation sous régime de chaussée rétrécie sera effective à partir du 25/09/2023 pendant 12 jours. Les travaux sont exécutés par l'entreprise AXIANS CEGELEC OUEST TELECOMS.

**ARTICLE 3 :** La signalisation sera mise en place par Monsieur GUEDE Yaël de Axians.

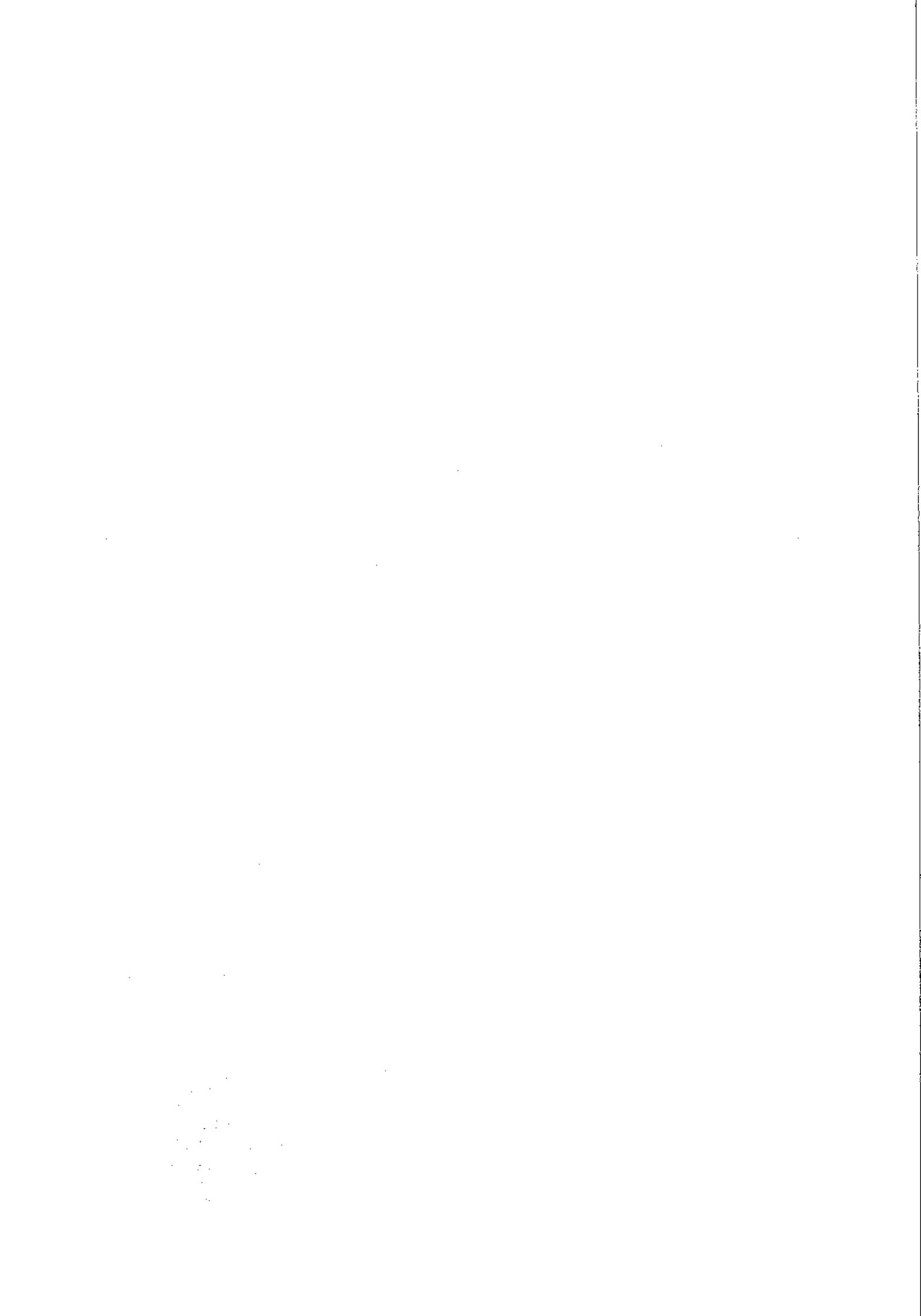
**ARTICLE 4 :** Tout stationnement illicite sera considéré comme gênant et pourra faire l'objet d'une mise en fourrière.

**ARTICLE 5 :** La Directrice Générale des Services de la Mairie, Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Châteaubourg, Monsieur le responsable de la Police Municipale, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Châteaubourg, le 19/09/2023  
Pour Le Maire, l'adjointe aux Services Techniques  
Aude DE LA VERGNE



*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage.*





## Demande d'autorisation d'intervenir sur voirie départementale en et hors agglomération

Les demandes établies sont à déposer deux (2) mois à l'avance au service construction de l'agence départementale. En l'absence de réponse dans un délai de deux (2) mois à compter de la demande à l'agence, l'autorisation est réputée refusée. La demande ne pourra être traitée que sur présentation d'un dossier complet.

(Autorisation de travaux 1 mois avant ; Permission de voirie 2 mois avant)

Code de la voirie routière L113-2; L115-1 à L116-8; L123-8; L131-1 à L131-7; L141-10 et L141-11  
Code général des collectivités territoriales L2213-6; L2215-4 et L2215-5  
Le règlement de la voirie départementale approuvé par la Commission Permanente le 19 novembre 2012  
<http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/inforoute>

Première demande     Renouvellement    Le cas échéant, indiquez le N° Permis de Construire correspondant : .....

Le demandeur :    Particulier     Maître d'œuvre     Entreprise   
Concessionnaire/Exploitant de réseau     Maître d'ouvrage     Entrepreneur

Nom : GUEDE    Prénom : Yael  
Société : AXIANS - CEGELEC OUEST TELECOM    Représenté par : .....  
Adresse Numéro : 1    Extension : .....    Nom de la voie : boulevard de l'Odet  
Code postal : 35740    Localité : PACE    Téléphone : 07 86 84 10 82  
Courriel : yael.guede@axians.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur  
Nom : ORANGE    Prénom : Olivier COTTEAU  
Adresse :    Numéro : 8    Extension : .....    Nom de la voie : rue Jacqueline Auriol  
Code postal : 35136    Localité : ST JACQUES DE LA LANDE    Téléphone : 06 19 56 94 45

**Localisation du site concerné par la demande**  
Voie concernée : Route départementale D 857.     Hors agglomération     En agglomération  
Point de repère (PR) routier de début : ..... + .....    Point de repère (PR) routier de fin : ..... + .....  
Adresse Numéro : 65    Extension : .....    Nom de la voie / lieu-dit : rue de Paris  
Code postal : 35220    Commune : CHATEAUBOURG  
Date prévue de début des travaux : 25/09/2023    Durée des travaux (en jours calendaires) : 12 jours  
Concessionnaires : Les travaux sont inscrits au calendrier de coordination des travaux sur routes départementales :  
 Oui     Non    Année : .....

Carte Arcgis du réseau routier départemental du Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine :  
<http://cg35.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=1b27973e5ffe416a8793ef94837c8b55>

**Nature de la demande**  
Réalisation d'une tranchée pour la pose de câbles Télécom sur 10m  
CHAUSSEE RETRECIE + INTERDICTION DE STATIONNER

Alignement     Pose de clôtures     Pose de portail (portillon)     Plantations     Autre : .....  
 A l'alignement     En retrait de l'alignement ..... mètres

Référence cadastrale : Section(s) : .....    Parcelle(s) : N° .....    Commune : .....

Stationnement ou dépôt     Demande initiale     Prolongation  
 Matériaux     Echafaudage     Benne     Grue     Camion déménagement  
 Autre : .....

Accès     Pour parcelle agricole non bâtie     Pour parcelle constructible     Elargissement d'accès  
 Avec franchissement de fossé :    Diamètre de la buse ..... millimètres    de la saillie ..... mètres  
Distance par rapport à l'axe de la chaussée ..... mètres    Nature de la buse (type de matériaux) : .....  
 Sans franchissement de fossé :    Diamètre de l'aménagement ..... mètres    Parcelle(s) : N° .....

Eau - Assainissement     Eau potable     Eaux usées     Eaux pluviales  
 Création     Renouvellement     Suppression     Intervention sur le réseau existant (\*)

Télécommunications     Aérien     Souterrain  
 Création     Renouvellement     Suppression     Intervention sur le réseau existant (\*)

Electricité     Aérien     Souterrain     N° d'affaire : .....  
 Création     Renouvellement     Suppression     Intervention sur le réseau existant (\*)

<input type="checkbox"/> Gaz	<input type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Pipelines <input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Ouvrages <input type="checkbox"/> Suppression	N° d'affaire : .....
<input type="checkbox"/> Hydrocarbures	<input type="checkbox"/> Pipelines <input type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Ouvrages <input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Station service <input type="checkbox"/> Suppression	<input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant (*)
<input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Création	<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Suppression	<input type="checkbox"/> Intervention sur le réseau existant (*)
<input type="checkbox"/> Saillies ou surplomb	Largeur : de la voie ..... mètres des trottoirs ..... mètres		de la saillie ..... mètres hauteur sous saillie ..... mètres	
	<input type="checkbox"/> Balcon	<input type="checkbox"/> Auvents, marquises	<input type="checkbox"/> Bannes (stores)	<input type="checkbox"/> Marches et saillies au sol
	<input type="checkbox"/> Lanternes, enseignes, attributs	<input type="checkbox"/> Autres .....		
<input type="checkbox"/> Rejet	<input type="checkbox"/> Eaux usées traitées	<input type="checkbox"/> Eaux pluviales	SPANC : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	Référence cadastrale : Section(s) : .....			
	Parcelle(s) : .....		Commune : .....	

En cas de travaux en limite du domaine public routier, une demande complémentaire d'arrêté d'alignement doit être déposée auprès de l'agence départementale concernée.  
Pour connaître l'agence départementale concernée : le site <http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/rubrique/Inforoute>, "Carte de la gestion des routes départementales par agence"

Travaux sur réseaux (électricité, eau, pétrole, gaz, télécommunication) sur route départementale			
	Sous voirie		Sous accotement ou trottoirs
<input checked="" type="checkbox"/>	Tranchée longitudinale de .....	mètres	..... mètres
<input type="checkbox"/>	Tranchée transversale de .....	mètres	..... mètres
<input type="checkbox"/>	Fonçage ou forage de .....	mètres	..... mètres

Pièces à joindre, obligatoirement, à la demande

1 - Pour toute demande

Plan de situation du projet 1/10 000 ou 1/20 000     Plan de masse du projet 1/1 000 ou 1/2 000 <sup>(1)</sup>     Photo

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb  
Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public     1/50

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers implantés sur le domaine public routier

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500     Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police     1/200 ou 1/500

<sup>(1)</sup> Extrait cadastral ou équivalent

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : PACE ..... Le : 07/09/2023 ..... Signature : Yaël Guédé

Nom : GUEDE ..... Prénom : Yaël ..... Qualité : CONDUCTEUR DE TRAVAUX

La loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, garantit un droit d'accès et de rectifications des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

<p>Toute demande concernant des travaux en agglomération doit au préalable être renseignée de l'avis du maire.</p> <p>Demande d'intervention située toute ou partie en agglomération</p> <p style="text-align: center;"><b>Agglomération</b></p>	<p>Visas du maire :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable (observations exposant les réserves)</p> <p>Date : 14.09.2023</p> <p>Cachet et signature du maire</p> <p>Pour Le Maire, Ladignèk</p> <p>Aude de la VERGNE</p> <p>A Transmettre à l'agence départementale concernée</p>
	<p>Demande d'intervention située <u>entièrement</u> hors agglomération</p> <p style="text-align: center;"><b>Agglomération</b></p> <p>Demande à transmettre à l'agence départementale concernée <sup>(2)</sup></p>

<sup>(2)</sup> Liste des agences départementales sur le site internet : <http://www.ille-et-vilaine.fr/fr/inforoute> : PDF "Carte de la gestion des routes départementales par agence"